

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70.078
Objet

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix
le treize Août à 20 heures 45
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M on sieur MATRAS.

Etaient présents : MM. MATRAS, Melle FOUCHÉ, BUJARD, LANUSSE, Adjoint
MM. COLLE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, POUGET
REIX, DOMEQO, TETARD, STIPAL, NARTEAU,
CAMBLONG.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. MM. BERLAND, BETOUS, GACHET, BROTREAU, Mme BIDEAU
VULTAGGIO, OSQUIGUIL.

M on sieur TETARD a été élu Secrétaire.

La réalisation des travaux de surélévation du Centre des
Impôts 2, rue Pasteur, implique l'acquisition de la mitoyenneté
nécessaire à M. SANCHEZ, 4 rue Pasteur à ROYAN,

Le compte de mitoyenneté a été établi par l'Office Royannais
et Régional d'Etudes Techniques.

Il y a lieu en conséquence de verser à M. SANCHEZ, la somme
de 905 Frs.

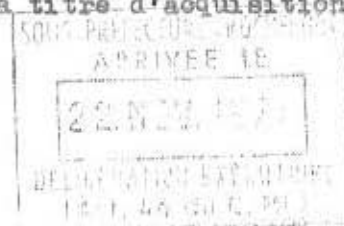
LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'accepter le décompte établi par l'Office Royannais et Régional
d'Etudes Techniques,

- de verser à M. SANCHEZ, 4 rue Pasteur à ROYAN, la somme de
NEUF CENT CINQ FRANCS (905 Frs) à titre d'acquisition de la
mitoyenneté.



./.

DATE DE CONVOCATION

le 7 Août 1970

DATE D'AFFICHAGE

le 14 Août 1970

Nombre de conseillers
en exercice 23

Nombre de présents 15

Nombre de votants 15

- d'imputer la dépense correspondante sur le crédit de DEUX CENTS MILLE FRANCS (200.000 Frs) ouvert au chapitre 900-9 article 2302-5 Budget supplémentaire 1970.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire,
l'Adjoint Délégué,

Chabot

